

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation et de l'affichage : 7 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	2
Nombre de suffrages exprimés	27

Etaient présents : (25)

CALCOEN David, le Maire,
DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoints,
BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués,
COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, PEEL John, THOMAS Loïc, Conseillers,

Ont donné procuration : (2)

HUGOO Isabelle, procuration à PEEL John,
LEMOINE Isabelle, DEVOS Frédéric.

Absent excusé : (1)

RICHARD Nicolas.

Absent : (1)

DEGRAND Christophe.

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité.

Délibération 80-2024 - Vente anciens ateliers municipaux.

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 059-215906637-20240613-DEL80_2024-DE



Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 51-015-2024 du Conseil municipal du 11 avril approuvant la désaffectation de l'ensemble immobilier cadastré section AH n° 106, 9 rue d'Herzeele,

Vu la délibération 52-016-2024 du Conseil municipal du 11 avril approuvant le déclassement de l'ensemble immobilier cadastré section AH n° 106, 9 rue d'Herzeele,

Considérant l'avis des domaines en date du 5 février 2024,

Considérant l'offre d'achat formulée par Monsieur DEBRUYNE, dont le projet consiste, à développer une clinique vétérinaire, des locaux commerciaux, et de la location immobilière,

Après avis favorable de la commission thématique, il est proposé au Conseil Municipal de :

- AUTORISER la cession de l'ensemble immobilier cadastré section AH n° 106, 9 rue d'Herzeele, au prix de 200 000€.
- ACTER que les divers frais liés à cette vente seront à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISER monsieur le Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié correspondant ainsi que tout document concernant la cession de cet immeuble.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 13-06-2024

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas

Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée,

Le Maire,
CALCOEN David



DEHONDT Florence